



NON À LA LOI DARMANIN-LE PEN !

*La pause a été de courte durée pour le projet de loi raciste du gouvernement, repoussé après le vote de la motion de rejet le 11 décembre dernier. La loi adoptée mardi 19 décembre par le Sénat et l'Assemblée, l'a été avec les voix de la Macronie, des Républicains **et du Rassemblement National** ! Le gouvernement du soi-disant "barrage républicain" a montré son vrai visage : il propose et applique le programme de l'extrême-droite. A tel point que Le Pen savoure son «incontestable victoire idéologique».*

Une loi raciste qui vise à précariser davantage les travailleur·e·s sans-papiers !

Les mesures racistes s'enchaînent et dessinent un avenir de grande exploitation et précarité pour les travailleur·e·s étranger·e·s : délit de séjour irrégulier, restriction de l'accès à la nationalité par le droit du sol, extension de la déchéance de nationalité, délai de carence pour accéder aux aides sociales de 3 mois pour les étranger·e·s qui travaillent et de 5 ans pour celles et ceux qui ne travaillent pas... Ce qui revient à conditionner les aides sociales à la nationalité, une honte et une revendication du Rassemblement National ! Tout ce que le gouvernement a fait semblant de "sauver" c'est l'Aide Médicale d'Etat pour mieux promettre au RN d'engager des réformes à ce sujet dès janvier 2024.

Ils augmentent les frais d'inscription pour les étudiant·e·s étranger·e·s... demain ils feront de même pour tou·te·s les étudiant·e·s. Exigeons la gratuité des études !

Les étudiant·e·s étranger·e·s sont également en première ligne de cette offensive raciste offerte par le gouvernement à la droite et à l'extrême droite. Ce vote inscrit dans la loi le fait que les étudiant·e·s étranger·e·s devront payer des frais d'inscription différenciés, à hauteur de 2770€ en Licence et 3770€ en Master dans la continuité du décret Bienvenue en France imposé par Macron en 2019. Le mouvement étudiant de décembre 2018 avait obtenu l'exonération de cette hausse pour la plupart des universités.

Avec la nouvelle Loi Darmanin - Le Pen, le principe de l'exonération n'est pas abrogé - pour l'instant - mais l'inscription de la hausse des frais dans la loi témoigne de la volonté du

gouvernement de mettre fin aux exonérations et de généraliser cette hausse !

L'accès aux études pour les étudiant·e·s étranger·e·s est durement attaqué. En témoigne la mise en place d'une "caution retour" obligeant à déboursier une somme d'argent (qui sera déterminée par décret) pour la première demande de titre de séjour étudiant. Elle ne sera restituée qu'en cas de départ de l'étudiant·e du territoire, de renouvellement (lui-même conditionné à la justification du caractère réel et sérieux des études) ou de changement de statut.

Il faut retirer cette mesure dégueulasse : mêmes études, mêmes droits ! Aujourd'hui ils augmentent les frais pour les étudiant·e·s étranger·e·s mais demain le gouvernement prendra cet "exemple" pour généraliser cette hausse à tou·te·s les étudiant·e·s, car c'est bien ça le projet du gouvernement!

Pas de solution dans les institutions ! Reprenons le chemin de la mobilisation !

Les étudiant·e·s en 2018, les travailleur·e·s sans-papiers sur les chantiers des JO en octobre dernier ont fait la démonstration que c'est dans la grève et l'action que se défendent et s'acquièrent de nouveaux droits et la dignité. Cet épisode parlementaire démontre encore une fois que ce n'est pas dans ces institutions que l'on gagne des combats et que nous n'avons pas d'autre choix que de nous mobiliser pour reprendre tout ce qui vient de nous être arraché. Si ce sont les immigré·e·s, éternels bouc-émissaires des gouvernements en temps de crise, qui sont en première ligne de cette offensive, c'est toutes et tous ensemble que nous devons riposter.